



**DÉCLARATION FNEC FP-FO
FORMATION SPÉCIALISÉE SANTÉ, SÉCURITÉ &
CONDITIONS DE TRAVAIL
DU CSA ACADÉMIQUE
30 avril 2026
Académie de Bordeaux**

Monsieur le Président de la F3SCT de l'Académie de Bordeaux,
Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé,
Sécurité et Conditions de travail du CSA Académique,

La FNEC FP-FO souhaite, une nouvelle fois, alerter sur la dégradation continue des conditions de travail des personnels dans l'académie de Bordeaux.

Comme le soulignent les récents communiqués de notre fédération au niveau national, la situation dans les services et les établissements atteint un niveau de tension préoccupant. La multiplication des réformes imposées, le manque de moyens, la désorganisation des services, ainsi que la pression hiérarchique accrue contribuent à fragiliser la santé des agents.

Dans ce contexte, nous constatons une augmentation significative des conflits entre personnels. Ces tensions, loin d'être des situations isolées ou relevant de difficultés individuelles, sont le symptôme direct de conditions de travail dégradées. Elles traduisent une perte de repères professionnels, une surcharge de travail et un management qui tend trop souvent à individualiser les problèmes plutôt qu'à traiter leurs causes structurelles.

La FNEC FP-FO rappelle que la prévention des risques psychosociaux ne peut se limiter à des dispositifs d'accompagnement ou de médiation a posteriori. Elle suppose avant tout une politique ambitieuse de prévention primaire : réduction des charges de travail, respect des missions et arrêt des réformes qui désorganisent en permanence les services pour atteindre des niveaux de restrictions budgétaires de plus en plus délétères.

Nous dénonçons également les tentatives de banalisation de ces conflits, qui peuvent conduire à invisibiliser des situations de souffrance au travail. Dans certains cas, les personnels se retrouvent isolés, sans soutien suffisant de l'institution, voire mis en cause alors même qu'ils subissent des conditions de travail dégradées, comme au Lycée Nord Bassin d'Andernos. Les médiations mal conduites, ou effectuées dans des situations non pertinentes, par des personnels de direction livrés à eux-mêmes en matière de méthodologie, conduisent à aggraver les RPS au lieu de les prévenir.

Par ailleurs, la FNEC FP-FO alerte sur les risques croissants liés aux périodes de fortes chaleurs dans des locaux inadaptés. De nombreux établissements et services ne disposent ni d'isolation thermique efficace, ni de dispositifs de rafraîchissement appropriés. Les personnels comme les usagers sont alors exposés à des conditions de travail dégradées pouvant avoir des conséquences directes sur la santé : fatigue accrue, malaises, déshydratation, aggravation de pathologies existantes. Ces situations relèvent pleinement des obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité. Il est indispensable que des mesures immédiates et structurelles soient prises : aménagement des horaires, adaptation des activités, travaux d'isolation et équipements adaptés.

La FNEC FP-FO tient également à alerter sur la gestion de la situation au collège de Coutras, en Gironde, qui suscite une vive inquiétude parmi les personnels. Suite à la suspicion de présence de déchets amiantés, un constat a été effectué sur place par l'ISST, avec une remontée immédiate auprès du rectorat et de la DSDEN. Si une intervention rapide a permis le bâchage puis l'évacuation des déchets dans le week-end, de nombreuses zones d'ombre demeurent. Jusqu'à hier matin, les documents réglementaires obligatoires, notamment le DTA, n'avaient toujours pas été communiqués par le conseil départemental. Aucun prélèvement n'a encore permis de confirmer la nature des matériaux, alors même qu'une signalétique « amiante » avait été mise en place. Dans le même temps, des manquements graves ont été constatés sur le chantier (outils laissés accessibles, sécurisation insuffisante), justifiant l'ouverture d'une enquête.

Dans ces conditions, la décision d'accueillir, même partiellement, des élèves et des personnels avant qu'un point de situation complet ne soit établi pose question. La temporalité de gestion de cette crise est incompréhensible et génère une inquiétude légitime. La FNEC FP-FO soutient pleinement les personnels qui ont exercé leur droit de retrait et exige qu'aucune sanction ne soit envisagée à l'encontre de celles et ceux qui ont agi par mesure de précaution face à un risque potentiellement grave pour leur santé et celle des élèves.

Enfin, la FNEC FP-FO tient à dénoncer les orientations actuelles de certaines politiques éducatives et de jeunesse. La généralisation de Parcoursup, conjuguée au développement du Service national universel, s'inscrit, selon notre fédération, dans une logique de mise au pas de la jeunesse. Nous refusons toute instrumentalisation de l'École et des dispositifs d'orientation au service d'objectifs qui s'éloignent des missions d'instruction et d'émancipation. La FNEC FP-FO réaffirme son attachement à une école publique indépendante de toute logique de formatage ou de militarisation.

Pour la FNEC FP-FO, il est indispensable que la F3SCT académique se saisisse pleinement de ces questions. Cela implique :

- une reconnaissance claire du lien entre organisation du travail et conflits entre personnels ;
- la mise en place d'enquêtes systématiques lorsque des situations de tension sont signalées ;
- le respect des prérogatives des représentants du personnel en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Enfin, la FNEC FP-FO réaffirme, conformément à ses positions nationales, son exigence d'arrêt des politiques qui dégradent les conditions de travail et génèrent ces tensions, ainsi que le rétablissement des moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour la FNEC FP-FO

Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Reynald Diranzo, Eric Mouchet.